

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00120 Numéro SIREN : 358 501 203 Nom ou dénomination : A LEPETIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001578

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAVRE

Date : 03/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001578**
n° de gestion : **1958B00120**
n° SIREN : **358 501 203 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 03/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A LEPETIT
Avenue Marcel Le Mignot 76700 GONFREVILLE-L'ORCHER

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général de l'imposition).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : **A. LEPETIT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Adresse de l'entreprise : **Avenue Marcel Lemignot 76700 GONFREVILLE L'ORCHER** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **85850120300055** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		9 528
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 127	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	59 547	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	70 837	11 217
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 010	6 765
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		9 350
TOTAL (II)		BJ	BK	173 521	36 860
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	4 120	14 005
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	14 858	48 373
	Marchandises	BT	BU		151 798
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	85 947	435 969
	Autres créances (3)	BZ	CA		482 293
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		67 652
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		305
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		15 857
	TOTAL (III)	CJ	CK	104 925	1 216 251
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	278 446	1 253 112

Renvois : (1) Dont droit au bail : **9 528** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : **Immobilisations :** **Stocks :** **Créances :**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	180 000	DA	180 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	18 294	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	229 547	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	81 145	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (II)	DL	508 987	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	40 569	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	287 939	
	Dettes fiscales et sociales		DY	134 597	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	281 020	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	744 125		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 253 112		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	744 125		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	40 569		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT

Néant ☐ *

				Exercice N		Néant ☐ *				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	973 244	FB	530 218	FC	1 503 462	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF		
			services *	FG	717 240	FH	104 491	FI	821 731	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 690 484	FK	634 709	FL	2 325 193	
	Production stockée *							FM	(35 396)	
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	1 836	
	Autres produits (1) (11)							FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	2 291 643	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	991 087	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	18 401	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	(2 612)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	543 783	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	5 906	
	Salaires et traitements *							FY	400 765	
	Charges sociales (10)							FZ	144 195	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	8 889	
				- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	27 418		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)							GE	3 003	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 140 835	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	2 542	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	30	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN	15	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
	Total des produits financiers (V)							GP	2 587	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 005	
	Différences négatives de change							GS	332	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	3 337	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	(750)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	150 058

(RENYOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 163	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 413	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	53 652	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	53 652	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(44 239)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 673	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 303 642	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 222 497	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	81 145	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 836
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PROD. EXCEPTIONNELS / EX. ANT			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRODUITS CESSIONS ELTS D'ACTIF				1 250		
STOCKS MIS AU REBUT / CONSTAT HUISSIER			50 155			
CAP CUMMINS PROB LITIGE			3 497			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **A. LEPETIT** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	14 455	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL
		Dont Composants	L9				
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	KP	59 547	KQ		KR
		Dont Composants	M2				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	79 071	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	13 897	KW		KX
		Matériel de transport *	KY	22 156	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	12 478	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	187 149	LO		LP	2 983
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	9 350	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	9 350	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	210 954	ØH		ØJ	2 983

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		2		3		4	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	800	LW	13 655	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	59 547	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	82 054	ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	13 897	MO
		Matériel de transport	IV		MP	2 756	MQ	19 400	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	12 478	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	2 756	NH	187 376	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
		Autres titres immobilisés	1I		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	9 350	2G	
TOTAL IV		13		NJ		NK	9 350	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	3 556	ØL	210 381	ØM	191 503

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>A. LEPETIT</u>	Néant ☐ *
---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	4 927	PF		PG	800	PH	4 127	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	59 547	PW		PX		PY	59 547	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	66 003	QA	4 834	QB		QC	70 837	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	5 635	QE	2 835	QF		QG	8 470	
	Matériel de transport		QH	22 156	QI		QJ	2 756	QK	19 400	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 920	QM	1 220	QN		QO	11 140	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	163 261	QV	8 889	QW	2 756	QX	169 394	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	168 188	ØP	8 889	ØQ	3 556	ØR	173 521	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Prais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		6Z	6I	6J	6K		
		9U	9V	9W	9X		
		6G	6H	6I	6J		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	18 978	6R	18 978	
	Sur comptes clients	6T	77 507	6U	8 440	6V	85 947
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	77 507	TY	27 418	TZ	104 925
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	77 507	UB	27 418	UC	104 925
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	27 418	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT										Néant ☐ *			
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	9 350	UV		UW	9 350				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	62 219		62 219						
	Autres créances clients			UX	459 698		459 698						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 343		3 343						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	32 179		32 179						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	387 756		387 756						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	59 015		59 015						
	Charges constatées d'avance			VS	15 857		15 857						
	TOTAUX				VT	1 029 416	VU	1 020 066	VV	9 350			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B				ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	40 569		40 569						
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	287 939		287 939						
Personnel et comptes rattachés				8C	55 481		55 481						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	37 893		37 893						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	35 298		35 298							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 925		5 925							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	281 020		281 020						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	744 125	VZ	744 125						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SAS LEPETIT

Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

Exercice clos le : 31/12/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 253 111,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81 145,48 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, les conséquences du Covid-19 ne nécessitent pas d'impacter les comptes au 31 décembre 2019 et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Information relative au stocks :

Dans le but de réduire le besoin en fonds de roulement, (B.F.R), la société a réalisé diverses opérations de destockage. L'impact de ces opérations a été isolé dans le résultat exceptionnel.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 210 381

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 455		800	13 655
Immobilisations corporelles	187 149	2 983	2 756	187 376
Immobilisations financières	9 350			9 350
TOTAL	210 954	2 983	3 556	210 381

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 173 521

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 927		800	4 127
Immobilisations corporelles	163 261	8 888	2 756	169 394
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	168 188	8 888	3 556	173 521

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	9 528	0	9 528	Non amortiss.
Logiciels informatiques	4 127	4 127	0	de 1 à 3 ans
Constructions	59 547	59 547	0	10 ans
Matériels et outillages	82 054	70 837	11 217	de 3 à 90 ans
Installation générales agenc.	13 897	8 470	5 427	de 3 à 5 ans
Matériels de transports	19 400	19 400	0	de 1 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiq	12 478	11 140	1 338	de 2 à 3 ans
TOTAL	201 031	173 521	27 510	

3.2 - Etat des créances = 1 029 416

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 350		9 350
Actif circulant & charges d'avance	1 020 066	1 020 066	
TOTAL	1 029 416	1 020 066	9 350

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 104 925**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		18 978			18 978
Comptes de tiers	77 507	8 440			85 947
Comptes financiers					
Total	77 507	27 418			104 925

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 13 930

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 050
Autres créances	10 880
Disponibilités	
TOTAL	13 930

3.5 - Charges constatées d'avance = 15 857

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	180,00	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	180,00	180 000

4.2 - Etat des dettes = 744 125

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 569	40 569		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	287 939	287 939		
Dettes fiscales & sociales	134 597	134 597		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	281 020	281 020		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	744 125	744 125		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 236 265

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	106 616
Dettes fiscales & sociales	77 777
Autres dettes	51 872
TOTAL	236 265

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière des salariés sont couvertes par un contrat d'assurance privé.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 325 193

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 503 462	64,66 %
Production de travaux	590 219	25,38 %
Prestations de services	184 813	7,95 %
Produits des activités annexes	46 699	2,01 %
TOTAL	2 325 193	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 13 930

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	3 050
Factures a etablr(418100)	3 050
Autres créances :	10 880
Fournisseurs avoir a recevoir(409800)	8 794
Produits a recevoir(468700)	2 087
TOTAL	13 930

8.2 - Charges constatées d'avance = 15 857

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateeas d'avance(486000)	15 857
TOTAL	15 857

8.3 - Charges à payer = 236 265

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	106 616
Fournisseurs fact non parvenues(408100)	106 616
Dettes fiscales et sociales :	77 777
Dettes provision pour congés(428200)	24 418
Autres charges a payer(428600)	30 095
Charges sociales sur cp(438200)	9 092
Charges a payer organis.sociaux(438600)	12 872
Etat charges a payer(448000)	1 300
Autres dettes :	51 872
Divers charges a payer(468600)	15 920
Avoirs a etablr(419800)	35 953
TOTAL	236 265

A. LEPETTI
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : avenue Marcel Lemignot, 76700 GONFREVILLE L'ORCHER
RCS LE HAVRE 358 501 203

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 81 145 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	81 145 euros
A titre de dividendes	50 000 euros
Soit 50 euros par action	
Le solde	31 145 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 25 juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

AGO du 26 décembre 2017 :

110 000 euros, soit 110 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000 euros

AGO du 28 décembre 2018 :

50 000 euros, soit 50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

AGO du 28 juin 2019 :

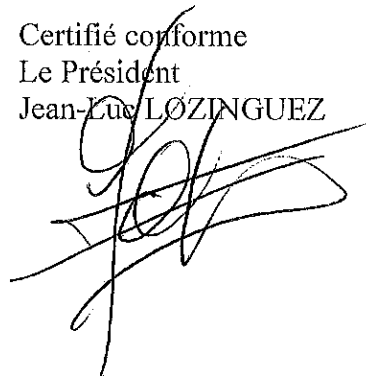
50 000 euros, soit 50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc LOZINGUEZ



Daniel PARENTY

EXPERT COMPTABLE

Tableau de l'Ordre de la Région Nord Pas-de-Calais

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

3 rue Paul Bert

Saint Martin Boulogne

CS 40154 – 62202 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Tél. 03.21.99.18.18

Fax : 03.21.87.40.95

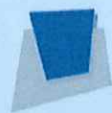
« A. LEPETIT »

S.A.S. au capital de 180 000 €

Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Rapport sur les Comptes Annuels

« A. LEPETIT »

SAS au capital de 180 000 €
Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER
358501203 RCS LE HAVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée de la société A. LEPETIT,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, il m'appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la SAS A. LEPETIT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs – COVID-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières premières et marchandises et des en-cours de production. J'ai procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue de la société et ai vérifié par sondages sa correcte application, en tenant compte des opérations de déstockage.

5. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes.

6. Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A. LEPETIT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

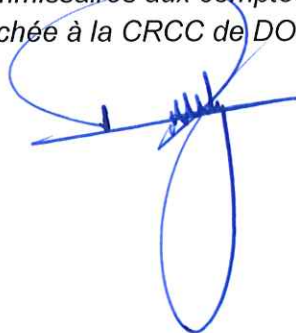
Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Martin Boulogne,
Le 10 juin 2020

DANIEL PARENTY
Commissaires aux comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Comptes Annuels



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	9 528		9 528	0,76	9 528	0,82
Autres immobilisations incorporelles	4 127	4 127				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	59 547	59 547				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	82 054	70 837	11 217	0,90	13 068	1,12
Autres immobilisations corporelles	45 775	39 010	6 765	0,54	10 820	0,93
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 350		9 350	0,75	9 350	0,80
TOTAL (I)	210 381	173 521	36 860	2,94	42 766	3,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	18 125	4 120	14 005	1,12	53 888	4,62
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	63 230	14 858	48 373	3,86	62 863	5,39
Marchandises	151 798		151 798	12,11	220 354	18,89
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	521 917	85 947	435 969	34,79	436 806	37,44
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 343		3 343	0,27		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 179		32 179	2,57	15 591	1,34
. Autres	446 771		446 771	35,85	184 338	15,80
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	67 652		67 652	5,40	67 621	5,80
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	305		305	0,02	78 386	6,72
Charges constatées d'avance	15 857		15 857	1,27	3 936	0,34
TOTAL (II)	1 321 176	104 925	1 216 251	97,06	1 123 783	96,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 531 557	278 446	1 253 112	100,00	1 166 549	100,00

A.LEPETIT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 180 000)	180 000	14,36	180 000	15,43
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	18 294	1,46	18 294	1,57
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	229 547	18,32	176 163	15,10
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	81 145	6,48	103 386	8,86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	508 987	40,62	477 843	40,96
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	40 569	3,24		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			11 859	1,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			41 463	3,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 939	22,98	313 209	26,85
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	55 481	4,43	52 337	4,49
. Organismes sociaux	37 893	3,02	37 085	3,18
. Etat, impôts sur les bénéfices			10 729	0,92
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 298	2,82	27 902	2,39
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 925	0,47	2 019	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	281 020	22,43	192 104	16,47
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	744 125	59,38	688 706	59,04
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 253 112	100,00	1 166 549	100,00

A.LEPETIT

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2019
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2018
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	1 504 212	-750	1 503 462	64,66	1 199 458	60,50	304 004	25,35
Production vendue biens								
Production vendue services	821 384	347	821 731	35,34	783 207	39,50	38 524	4,92
Chiffres d'Affaires Nets	2 325 596	-403	2 325 193	100,00	1 982 665	100,00	342 528	17,28

Production stockée	-35 396	-1,51	6 846	0,35	-42 242	-617,02
Production immobilisée			8 506	0,43	-8 506	-100,00
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	1 836	0,08	24 474	1,23	-22 638	-92,49
Autres produits	10	0,00	1	0,00	9	900,00
Total des produits d'exploitation (I)	2 291 643	98,56	2 022 492	102,01	269 151	13,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	991 087	42,62	851 929	42,97	139 158	16,33
Variation de stock (marchandises)	18 401	0,79	11 106	0,56	7 295	65,69
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-2 612	-0,10	-673	-0,02	-1 939	-288,10
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	543 783	23,39	529 627	26,71	14 156	2,67
Impôts, taxes et versements assimilés	5 906	0,25	11 013	0,56	-5 107	-46,36
Salaires et traitements	400 765	17,24	353 018	17,81	47 747	13,53
Charges sociales	144 195	6,20	124 062	6,26	20 133	16,23
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 889	0,38	3 044	0,15	5 845	192,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	27 418	1,18	688	0,03	26 730	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	3 003	0,13	997	0,05	2 006	201,20
Total des charges d'exploitation (II)	2 140 835	92,07	1 884 810	95,06	256 025	13,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	150 808	6,49	137 682	6,94	13 126	9,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances	2 542	0,11	950	0,05	1 592	167,58
Autres intérêts et produits assimilés	30	0,00	63	0,00	-33	-52,37
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	15	0,00	4	0,00	11	275,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	2 587	0,11	1 017	0,05	1 570	154,38
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 005	0,13	3 097	0,16	-92	-2,96
Différences négatives de change	332	0,01	79	0,00	253	320,25
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	3 337	0,14	3 176	0,16	161	5,07
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-750	-0,02	-2 159	-0,10	1 409	65,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	150 058	6,45	135 523	6,84	14 535	10,73

A.LEPETIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 163	0,35	30 344	1,53	-22 181	-73,09
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 250	0,05	1 900	0,10	-650	-34,20
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 413	0,40	32 244	1,63	-22 831	-70,80
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 652	2,31	37 165	1,87	16 487	44,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53 652	2,31	37 165	1,87	16 487	44,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-44 239	-1,89	-4 921	-0,24	-39 318	-798,97
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	24 673	1,06	27 216	1,37	-2 543	-9,33
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 303 642	99,07	2 055 752	103,69	247 890	12,06
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 222 497	95,58	1 952 367	98,47	270 130	13,04
RÉSULTAT NET	81 145	3,49	103 386	5,21	-22 241	-21,50
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 253 111,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81 145,48 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

A la date d'arrêt des comptes, les conséquences du Covid-19 ne nécessitent pas d'impacter les comptes au 31 décembre 2019 et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Information relative au stocks :

Dans le but de réduire le besoin en fonds de roulement, (B.F.R), la société a réalisé diverses opérations de destockage. L'impact de ces opérations a été isolé dans le résultat exceptionnel.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 210 381

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 455		800	13 655
Immobilisations corporelles	187 149	2 983	2 756	187 376
Immobilisations financières	9 350			9 350
TOTAL	210 954	2 983	3 556	210 381

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 173 521

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 927		800	4 127
Immobilisations corporelles	163 261	8 888	2 756	169 394
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	168 188	8 888	3 556	173 521

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	9 528	0	9 528	Non amortiss.
Logiciels informatiques	4 127	4 127	0	de 1 à 3 ans
Constructions	59 547	59 547	0	10 ans
Matériels et outillages	82 054	70 837	11 217	de 3 à 90 ans
Installation générales agenc.	13 897	8 470	5 427	de 3 à 5 ans
Matériels de transports	19 400	19 400	0	de 1 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiq	12 478	11 140	1 338	de 2 à 3 ans
TOTAL	201 031	173 521	27 510	

3.2 - Etat des créances = 1 029 416

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 350		9 350
Actif circulant & charges d'avance	1 020 066	1 020 066	
TOTAL	1 029 416	1 020 066	9 350

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 104 925**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		18 978			18 978
Comptes de tiers	77 507	8 440			85 947
Comptes financiers					
Total	77 507	27 418			104 925

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 13 930

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 050
Autres créances	10 880
Disponibilités	
TOTAL	13 930

3.5 - Charges constatées d'avance = 15 857

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	180,00	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	180,00	180 000

4.2 - Etat des dettes = 744 125

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 569	40 569		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	287 939	287 939		
Dettes fiscales & sociales	134 597	134 597		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	281 020	281 020		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	744 125	744 125		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 236 265

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	106 616
Dettes fiscales & sociales	77 777
Autres dettes	51 872
TOTAL	236 265

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière des salariés sont couvertes par un contrat d'assurance privé.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 325 193

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 503 462	64,66 %
Production de travaux	590 219	25,38 %
Prestations de services	184 813	7,95 %
Produits des activités annexes	46 699	2,01 %
TOTAL	2 325 193	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 13 930

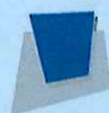
Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	3 050
Factures a etablr(418100)	3 050
Autres créances :	10 880
Fournisseurs avoir a recevoir(409800)	8 794
Produits a recevoir(468700)	2 087
TOTAL	13 930

8.2 - Charges constatées d'avance = 15 857

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	15 857
TOTAL	15 857

8.3 - Charges à payer = 236 265

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	106 616
Fournisseurs fact non parvenues(408100)	106 616
Dettes fiscales et sociales :	77 777
Dettes provision pour conges(428200)	24 418
Autres charges a payer(428600)	30 095
Charges sociales sur cp(438200)	9 092
Charges a payer organis.sociaux(438600)	12 872
Etat charges a payer(448000)	1 300
Autres dettes :	51 872
Divers charges a payer(468600)	15 920
Avoirs a etablr(419800)	35 953
TOTAL	236 265



Rapport Spécial

« A. LEPETIT »

SAS au capital de 180 000 €
Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER
358501203 RCS LE HAVRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la société A. LEPETIT,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Saint Martin Boulogne,
Le 10 juin 2020

DANIEL PARENTY

*Société de Commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI*

